

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL :

Les modules d'entraînement spécialisés pour les aînés ont été livrés et sont prêt à être installés.

182-11-2016 : ADOPTION DES FACTURES

Il est proposé par Mme Geraldine Chrétien, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement que les comptes suivants soient acceptés et payés.

Amqui BMR (crédit matériaux terrain jeux)	(96.62) \$
<i>Bell (cellulaire)</i>	19.50 \$
Béton Provincial (base béton banc et jeux - parc)	2 405.75 \$
Carquest (pièces et acc.)	31.54 \$
Conciergerie d'Amqui (collecte octobre)	1 429.67 \$
Électricité Garon (électricité bassin eau - parc)	191.61 \$
Équipement Belzile (loc. compacteur terrain jeux)	220.47 \$
Excavation Sylvain Harvey (entr. chemin)	3 374.52 \$
Fonds d'information sur le territoire (mutation)	4.00 \$
Garage Coop Albertville (essence, kleenex)	205.81 \$
Groupe Lechasseur (entr. chemin)	629.14 \$
<i>Hydro Québec (électricité)</i>	189.57 \$
Laboratoire BSL (analyse réseau égout)	61.45 \$
La Matapédienne (terrain de jeux)	51.81 \$
Les Editions Juridiques FD (renouv. MAJ)	65.54 \$
Les Entreprises L. Michaud & fils (terrain jeux, sable)	13 498.80 \$
Librairie d'Amqui (fourn. bureau)	19.25 \$
Lorraine Harvey (entretien salle)	90.00 \$
Macpek (entr., mach./équip.)	163.95 \$
Maurice Bélanger Paysagiste (projet aménagement parc)	45 896.41 \$
Mécano Mobile RL (entre. mach./équip.)	19.86 \$
MRC de La Matapédia (hon. génie, quote part, téléphoni, info)	4 575.98 \$
Municipalité Sayabec (publication rôle)	37.40 \$
OK Centre du pneu (réparation pneu pepine)	97.39 \$
Remise employeur provinciale et fédérale (octobre)	4 295.09 \$
Tessier Récréo-Parc (module entraînement)	17 987.17 \$
Tchèque ça! (livre véhicule lourd)	26.20 \$
Transport de la Matapédia (vidange fosse)	265.00 \$
Ville de Causapscal (loc. rouleau, asphalte froide)	494.85 \$
TOTAL DES COMPTES	96 251.11 \$

Je soussignée, certifie que nous avons en mains, les sommes nécessaires pour acquitter ces comptes. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

183-11-2016 : RAPPORT SEMESTRIEL

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Edes Berger et résolu unanimement d'accepter le rapport semestriel en date du 31 octobre 2016.

RECETTES

Taxe foncière	248 081,23 \$
Païement tenant lieu de taxe	6 680,26 \$
Autres recettes sources locales	8 106,95 \$
Autres services rendus	28 907,67 \$
Transferts inconditionnels	78 070,00 \$
Transferts conditionnels	155 886,04 \$
Contrat hiver	19 866,11 \$
Taxes d'accises	82 516,00 \$

TOTAL DES RECETTES 628 114,26 \$

DÉPENSES:

Administration générale	98 183,29 \$
Sécurité publique	33 871,27 \$
Transport	152 894,32 \$
Hygiène du milieu	32 978,50 \$
Santé et Bien-être	389,10 \$
Urbanisme	29 296,30 \$
Loisirs et culture	22 092,43 \$
Frais de financement	9 354,05 \$
Remb. dette à long terme	38 977,40 \$
Réserves financières	33 000,00 \$
Immobilisations	102 460,98 \$

TOTAL DES DÉPENSES 553 497,64 \$

TOTAL DES RECETTES 628 114,26 \$

SURPLUS AFFECTÉ 66 522,00 \$

TOTAL DES DÉPENSES 553 497,64 \$

184-11-2016 : DISCOURS DU MAIRE

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement d'adopter le discours du maire déposé au conseil et qui sera affiché aux endroits publics réservé à cette fin et distribué aux contribuables soit par le journal local dans la prochaine parution.

185-11-2016 : DEMANDE DE DONS

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'accepter et de payer les demandes de don suivantes:

Fondation du Centre hospitalier régional de Rimouski	25\$
Centraide	25\$
Opération Nez Rouge	25\$
Album de finissants ASO	25\$
Fondation du CMÉC	25\$

186-11-2016 : DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La secrétaire dépose au conseil municipal la correspondance du mois.

187-11-2016 : AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2016-10 – BUDGET

Avis de motion est donné par M. Roger Durette, conseiller, voulant que le règlement numéro 2016-10 soit présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure. L'adoption de ce règlement vise le budget 2017.

188-11-2016 : ADOPTION OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – PLANS ET DEVIS, RIRL

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement de donner le mandat de services professionnels, au montant de 89 000\$, montant qui sera assumé à même les fonds généraux, au Service de génie de la MRC de La Matapédia pour l'élaboration des plans et devis définitifs nécessaires à la réalisation des travaux identifiées au PIRRL.

-ALB-10-01-route Matalik (1 135 mètres) et P-ALB-10-01A

-ALB-10-02-route Matalik (2 680 mètres) et P-ALB-10-02-B, P-ALB-10-02-C, P-ALB-10-02-D, P-ALB-10-02-E et P-ALB-10-02-H.

189-11-2016 : AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2016-11 - RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Avis de motion est donné par Mme Edes Berger, conseillère, voulant que lors d'une prochaine séance du conseil, soit présenté le règlement numéro 2016-11 décrétant un emprunt pour la réalisation de travaux de réhabilitation sur la route Matalik.

190-11-2016 : PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – VOLET-REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES

ATTENDU que la Municipalité d'Alberville a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU que la Municipalité d'Albertville désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

ATTENDU que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de La Matapédia a obtenu un avis favorable du MTMDET;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. Roger Durette, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement que le conseil de la municipalité d'Albertville autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

191-11-2016 : PROGRAMMATION RÉVISÉ – TECQ

ATTENDU que la Municipalité d'Albertville a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU que la Municipalité d'Albertville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

En conséquence, il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Edes Berger et résolu unanimement ce qui suit :

- La Municipalité d'Albertville s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La Municipalité d'Albertville s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- La Municipalité d'Albertville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- La Municipalité d'Albertville s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

- La Municipalité d’Albertville s’engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

192-11-2016 : RENOUELEMENT DE L’ENTENTE CONCERNANT LA FOURNITURE DE SERVICE EN MATIÈRE D’INSPECTION

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par M. Roger Durette et résolu unanimement de renouveler l’entente conclue avec la MRC de La Matapédia concernant la fourniture de service en matière d’inspection pour l’année 2017, selon une tarification de 9 900\$.

193-11-2016 : PÉRIODE DE QUESTIONS

- Livraison et pose des avertisseurs de fumée

194-11-2016 : LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Roger Durette, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement de lever la séance à 20 h 40 min.

Martin Landry, Maire

Valérie Potvin, Directrice générale & Secrétaire trésorière